

Département de Géographie et Aménagement

**GUIDE DES ÉTUDES
LICENCE
2ème ANNÉE**



Organisation pédagogique des études

ANNÉE 2021 - 2022

Objectifs de la Licence de Géographie

- Le parcours se décompose en 3 années (6 semestres).
- En termes de compétences : la formation vise principalement à former des individus autonomes dans l'analyse de problèmes simples liés à la Géographie et à l'Aménagement du territoire. Elle doit notamment leur permettre :
 - de définir la problématique du cas posé,
 - de collecter des informations (sur le terrain ou par des recherches bibliographiques),
 - de les traiter et les analyser (statistiquement, cartographiquement),
 - de synthétiser et de communiquer les résultats (dans un rapport écrit ou une communication orale).
- Pour cela, les enseignements du tronc commun de la Licence de Géographie et Aménagement visent à donner aux étudiants une formation leur permettant d'être initiés aux thèmes majeurs, ainsi qu'aux principales méthodes et outils de la Géographie contemporaine :
 - cela passe bien évidemment par une initiation et un perfectionnement progressif aux principales disciplines de la Géographie humaine (Géographie de la population, Géographie économique, Géographie régionale...) et de la Géographie physique (Géomorphologie, Climatologie, Hydrologie, Risques naturels, Milieux naturels....)
 - une attention toute particulière est portée au développement de la capacité d'analyse des interrelations entre milieux « naturels » et activités humaines, à l'apprentissage des concepts de l'aménagement du territoire et de l'analyse de l'environnement, de l'organisation et de la dynamique des territoires à différentes échelles,
 - les outils nécessaires à tout géographe sont enseignés durant les trois années de Licence : analyse de cartes, géomatique, SIG, statistique descriptive et analyse de données,
 - une formation en langue vivante (anglais par défaut) est également inscrite au tronc commun de la formation.
- Afin d'élargir son champs de compétences et de diversifier sa culture générale, en L2, l'étudiant est invité à choisir une option dans le même domaine ou un autre domaine de formation (ex. en Sciences et Technologie : initiations à la Chimie, à l'Astronomie).

Débouchés de la Licence de Géographie

En leur donnant une culture géographique générale solide et en les initiant aux outils techniques indispensables, la Licence de Géographie et Aménagement prépare principalement les étudiants à une poursuite d'étude en master. Des « sorties » professionnelles au niveau bac + 3 sont cependant possibles.

- Les étudiants peuvent soit continuer leurs études en Master enseignement préparant aux concours de Professeur des écoles ou de collèges et Lycées ; soit s'inscrire en Master professionnalisant ou recherche, dans des filières en relation avec l'aménagement du territoire et/ou la gestion de l'environnement. Les offres locales, régionales et nationales sont vastes. Pour information, à l'ULCO, les formations aisément accessibles aux étudiants titulaires d'une Licence de Géographie sont : le master professionnalisant « Politiques d'Aménagement Urbain et Littoral » (PAUL), le master professionnalisant « Tourisme littoral » ou le master « Economie et Gestion de l'Environnement et Développement Durable » ; mais il est aussi possible de se présenter à d'autres formations diplômantes : Institut Français de Journalisme, Institut d'Etudes Politiques par exemple.
- Sur le plan professionnel, les débouchés professionnels observés et espérés à bac+3 sont ceux accessibles après la réussite à un concours administratif :
 - les carrières accessibles après un concours de la fonction publique d'Etat : administration de l'éducation nationale, police, douanes,
 - plus particulièrement les métiers accessibles après un concours de la fonction publique territoriale, en relation avec l'aménagement du territoire : concours de catégorie B de la filière administrative (rédacteur territorial) ou technique (technicien ou contrôleur),
 - les étudiants titulaires de leur Licence peuvent bien évidemment candidater sur des postes du secteur privé, en bureaux d'études par exemple (technicien en géomatique).

Calendrier universitaire 2021/2022

Pré-rentrée : **Mercredi 1er septembre 2021** **L1** : 9h, **L2** : 10h30, **L3** : 11h15

1^{er} semestre

Rentrée : Lundi 6 septembre 2021

Interruption des cours : du 30/10/21 après les cours au 08/11/21 au matin

Fin du premier semestre : le vendredi 3 décembre 2021

Semaine de révision : du lundi 6 au jeudi 9 décembre 2020

Examens du premier semestre : Du vendredi 10 au **vendredi 17 Décembre 2021**

Vacances de Noël : du 18/12/2021 après les cours au 03/01/2022 au matin

Délibérations du 1er semestre : le jeudi 13 janvier 2022

2^{ème} semestre

Stage L3 : 3 semaines du 3 au 22 janvier 2022

Début des cours : **L1 et L2** : Lundi 17 janvier 22 ; **L3** : Lundi 24 janvier 22

Vacances d'Hiver : du 12/02/22 après les cours au 21/02/22 au matin

Vacances de Pâques : du 09/04/22 après les cours au 25/04/22 au matin

Fin du deuxième semestre : vendredi 29 avril 2022

Semaine de révision : du lundi 2 au vendredi 6 mai 2022

Examens du second semestre : du lundi 9 au vendredi 13 mai 2022

Soutenance L3 : Vendredi 25 mars 2022

Délibérations de la 1ère session : Jeudi 2 juin 2022

SESSION 2

Examens de la 2^{de} session : du 13 au 17 juin 2022

Délibérations de la 2^{de} session : jeudi 23 juin 2022

AUTRES DATES

• Salon de l'Étudiant

- Calais : *non-tenu en 2021/2022*
- Boulogne : *non-tenu en 2021/2022*
- **Dunkerque : samedi 11 décembre 2021**

• Journée du Handicap : *date à venir*

• Journée « Portes Ouvertes » : *date à venir*

• SUAIO/IP : « Corrige vite ton CV » : 16 novembre 21, 14 décembre 21, 25 janvier 22, 1^{er} mars 22 et 29 mars 22.

• Journées du sport : jeudi 28 avril 2022

• Salon des Master ULCO : *date à venir*

• Jours fériés

- lundi 1er novembre 2021 (Toussaint)
- jeudi 11 novembre 2021 (armistice guerre 14/18)
- lundi 18 avril 2022 (Pâques)
- dimanche 1er mai 2022 (fête du travail)
- dimanche 8 mai 2022 (fin de la guerre 39/45)
- jeudi 26 mai 2022 (Ascension)
- lundi 6 juin 2022 (Pentecôte)

Calendrier CLES 2021/2022 :

- CLES 1 :**
- CLES B1 espagnol et allemand : jeudi 3 mars 2022
 - CLES B1 anglais (Master 2) : vendredi 14 janvier 2022
 - CLES B1 anglais (Licence 3) : vendredi 4 mars 2022

- CLES 2 :**
- CLES B2 espagnol et allemand : jeudi 27 janvier 2022
 - CLES B2 anglais : vendredi 19 novembre 2021

Volume horaire et nature des enseignements par semestre avec affectation des crédits européens (ECTS)

Licence 2^{ème} année

SEMESTRE 1					
Unité	Intitulé	Nbr d'Heures	ECTS	Coefficient	Enseignants
Compétences disciplinaires					
U3.D1	Géographie des espaces ruraux	24h	3 ects	<u>2</u>	Mme Fouache
U3.D2	Géographie Régionale : l'Europe des interfaces frontalières et littorales	24h	3 ects	<u>2</u>	M.Jouvenel
U3.D3	Hydrosystèmes	24h	3 ects	<u>2</u>	M.Canavesio
U3.D4	Planète Terre : géomorphologie	24h	3 ects	<u>2</u>	M.Canavesio
Compétences préprofessionnelles					
U3.P1	Histoire des sciences	24h	3 ects	1	M.Martin
U3.P2	Préparation aux concours	24h	3 ects	1	Mme Frere
U3.P3	Unités d'ouverture au choix	20h	3 ects	1	M.Cohen / Mme Nakhle
U3.P4	Stage de terrain : aborder les problématiques d'une station balnéaire	15h	2 ects	1	M.Jouvenel
Compétences transversales et linguistiques					
U3.T1	Anglais	25h	3 ects	1	Mme Dumortier / M.Clipet
U3.T2	Techniques d'enquêtes	12h	2 ects	1	M.Guerrero
U3.T3	Statistique multivariée	24h	2 ects	1	M.Cohen
	Totaux	240h	30 ects		
L2 GEO – SEMESTRE 2					
Unité	Intitulé	Nbr d'Heures	ECTS	Coefficient	Enseignants
Compétences disciplinaires					
U4.D1	Géographie des espaces urbains	24h	3 ects	<u>2</u>	M.Lucas
U4.D2	Géopolitique	24h	3 ects	<u>2</u>	M.Le Blanc
U4.D3	Océans et Littoraux : introduction à la géomorphologie littorale	24h	3 ects	<u>2</u>	Mme Ruz
U4.D4	Géographie Economique	24h	3 ects	<u>2</u>	M.Joan
Compétences préprofessionnelles					
U4.P1	Histoire Politique	24h	3 ects	1	
U4.P2	Economie et gestion de l'eau	24h	3 ects	1	Mme Calvo-Mendietta
U4.P3	Unités d'ouverture (Astronomie)	20h	3 ects	1	Mme Alekseenko
U4.P4	PPP Unité 2 (initiation à la construction du projet professionnel)	13h	2 ects	1	Mme Willart
Compétences transversales et linguistiques					
U4.T1	Anglais	25h	3 ects	1	Mme Dumortier / M.Clipet
U4.T2	Analyse de documents géographiques : de la photo au croquis	24h	2 ects	1	M.Le Blanc
U4.T3	Production graphique : de la cartographie à la géomatique	24h	2 ects	1	M.Cohen
	Totaux	250h	30 ects		

Des excursions et sorties de terrain obligatoires sont programmées tout au long du cursus.

L'autorisation d'utiliser des ordinateurs portables en salle de cours est laissée à l'appréciation de l'enseignant.

Programme des Enseignements

SEMESTRE 1

2021/2022

	U3D1 Géographie des espaces ruraux
Responsable : Laurence FOUACHE	
Objectifs généraux	Analyse des transformations démographiques, socioéconomiques, agricoles, environnementales, patrimoniales et culturelles des espaces ruraux dans le monde Identification des théories et concepts agricoles et agraires. Approfondissement du vocabulaire rural
Descriptif du Contenu	Ce cours se propose d'analyser les mutations profondes qui ont touché les campagnes dans les dernières décennies : bouleversements et crises, mais aussi attractivité renouvelée. Longtemps associées à la seule activité agricole et aux sociétés paysannes, les campagnes se sont transformées à un rythme accéléré. Dans des sociétés marquées par un processus continu d'urbanisation, la majorité des espaces ruraux de la planète abritent de nouveaux usages, de nouvelles fonctions et font l'objet de nouvelles représentations qu'il s'agira d'identifier et de comprendre.
Compétences délivrées	Connaissances des processus de transformation des territoires ruraux, des aides européennes à l'agriculture, des activités économiques dans les campagnes. Analyse de documents scientifiques, articles de presse, cartes. Projet de recherche à l'échelle locale.
Organisation pédagogique	12h CM + 12h TD REFLEXIONS AUTOUR DU CONCEPT DE « CAMPAGNES » De l'espace agricole aux campagnes Des agriculteurs/paysans aux ruraux Évolution des approches scientifiques LA RURALITE, UN PHENOMENE UNIVERSEL Un monde rural ou des mondes ruraux ? Des évolutions rapides mais très différentes DES ENJEUX TERRITORIAUX RENOUVELES DANS LES CAMPAGNES FRANÇAISES Des enjeux démographiques : entre gentrification et paupérisation des campagnes françaises Des enjeux environnementaux La nécessaire question de l'aménagement PROJET DE RECHERCHE COLLECTIF
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Collectivité territoriale Concours
Modalités d'évaluation	1 Devoir sur Table 1 Projet de recherche collectif 1 Examen Terminal
Supports pédagogiques	Brunel S., 2013, « Pour une agriculture durable : nourrir le monde, aujourd'hui et demain », <i>Vraiment durable</i> , (n° 3), p. 71-81. DOI : 10.3917/vdur.003.0071. URL : https://www.cairn.info/revue-vraiment-durable-2013-1-page-71.htm Diry, J-P., 2004, Les espaces ruraux, A. Colin Céline Massal, « La fin des commerces de proximité dans les campagnes françaises ? », <i>Géoconfluences</i> , avril 2018 Alain Bertrand, <i>Hyper-ruralité. Un pacte en 6 mesures et 4 recommandations pour « restaurer l'égalité républicaine »</i> , Sénat, rapport remis le 30 juillet 2014. Greta Tommasi, « La gentrification rurale, un regard critique sur les évolutions des campagnes françaises », <i>Géoconfluences</i> , avril 2018. Marie Delaplace et Elsa Gatelier : « Patrimonialisation individuelle et collective et développement de l'œnotourisme en Bourgogne », <i>Territoires en Mouvements</i> , 21/2014. Cybergeog : http://cybergeog.revues.org/ L'Espace géographique : http://www.cairn.info/revue-espace-geographique.htm Le réseau rural français : http://www.reseaurural.fr/ Installation en milieu rural: http://www.installation-campagne.fr/ Commissariat Général à l'égalité des territoires: http://www.cget.gouv.fr

	U3D2 Géographie régionale : l'Europe des interfaces frontalières et littorales
	Responsable : Anthony JOUVENEL anthony.jouvenel@univ-littoral.fr
Objectifs généraux	Spécialisation thématique en géographie régionale de l'Europe
Descriptif du Contenu	Cette unité a pour objectif de présenter l'Europe sous son jour actuel : l'Union Européenne dans ses articulations avec le continent. Cet enseignement ne consiste pas en une description détaillée des différents Etats mais plutôt en une analyse des réalités spatiales de manière panoramique et multiscalaire. Nous traiterons des questions d'identité, de diversité, d'intégration économique, d'espaces et de réseaux, de frontières et d'intégration. Ces thématiques seront déclinées en TD à travers l'étude approfondie d'un certain nombre d'espaces frontaliers.
Compétences délivrées	Connaissances approfondies, réflexion et distance critique sur l'aménagement, les outils de lecture et d'analyse du territoire, l'Europe à diverses échelles.
Organisation pédagogique	12h CM + 12h TD Cette unité a pour objectif de présenter l'Europe sous son jour actuel : l'Europe des 28. Cet enseignement ne consiste pas en une description détaillée des différents Etats mais plutôt en une analyse des réalités spatiales comme composante de la dynamique des sociétés. Nous traiterons des questions d'identité, de diversité, d'intégration économique, d'espaces et de réseaux, de frontières et d'intégration. Ces thématiques seront déclinées en TD à travers l'étude approfondie d'un certain nombre d'espaces frontaliers.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	2 évaluations en contrôle continu (1 exposé à l'oral + 1 devoir sur table en 2h sous la forme d'un commentaire de documents). Examen terminal : dissertation en 3h.
Supports pédagogiques	- CARROUE L., <i>L'Europe</i>, Bréal, Paris, 2009. - s.d. BENOIT B. & SAUSSAC R., <i>L'Europe</i>, Bréal, Paris, 2010. - s.d. PLASSERAUD Y., <i>Atlas des minorités en Europe</i>, Editions Autrement, Paris, 2005. - FOUCHER M., <i>L'obsession des frontières</i>, Editions Perrin, Paris, 2012.

	U3D3 Hydrosystèmes
Responsable : Remy CANAVESIO	
Objectifs généraux	Comprendre l'organisation spatiale de l'écoulement de l'eau à différentes échelles (du réseau hydrographique à l'échelle du bassin versant au chenal d'un cours d'eau).
Descriptif du Contenu	L'ensemble de ce module porte sur l'eau dont la circulation est organisée dans un système hiérarchisé appelé « hydrosystème ». Le concept d'hydrosystème sera abordé en accordant une attention particulière aux différentes échelles spatiales et temporelles. Parmi les thèmes traités figurent le cycle global de l'eau, la notion de bassin versant, l'hydrologie fluviale et lacustre, et les eaux souterraines. La question de la variabilité zonale des régimes hydrologiques dans le monde sera également abordée. Plusieurs études de cas illustreront ces thèmes, particulièrement pendant les séances de travaux dirigés.
Compétences délivrées	<i>Connaissances fondamentales :</i> Connaissance des lois d'organisation spatiale des cours d'eau dans un bassin versant, processus d'écoulement de surface et de subsurface, indicateurs de débits, les causes et la dynamique des crues, les principaux régimes hydrologiques de la planète. <i>Outils :</i> Maîtrise des méthodes d'ordination des cours d'eau, analyse morpho-métrique des bassins versant et des réseaux hydrographiques (utilisation de curvimètres), réalisation et analyse d'hydrogrammes et de courbe de tarage.
Organisation pédagogique	12h CM + 12h TD <i>Plan de cours :</i> 1. Le concept d'hydrosystème et le cycle global de l'eau 2. Le bassin versant et le réseau hydrographique 3. L'écoulement de l'eau de surface: notions d'hydraulique fluviale 4. Les crues : genèse et dynamique 5. Les transports solides dans les cours d'eau 6. Les eaux souterraines 7. Hydrologie zonale : les principaux régimes hydrologiques dans le monde 8. Les milieux lacustres : morphogenèse et hydrologie lacustres
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	• 1 contrôle continu (devoir sur table : analyse de document et/ou exercices) 40% • 1 examen terminal 60%
Supports pédagogiques	<i>Références bibliographiques :</i> AMOROS, C. et PETTS, G.E. 1993. <i>Hydrosystèmes fluviaux</i>, Masson, Paris, 300 p. BRAVARD, J.P. et PETIT, F. 1997. <i>Les cours d'eau – Dynamique du système fluvial</i>, Armand Colin, Paris, 222 p. COSANDEY, C. et ROBINSON, M. 2000. <i>Hydrologie continentale</i>, Armand Colin, Paris, 360 p. GUILCHER, A. 1979 (2^{ème} éd.). <i>Précis d'hydrologie marine et continentale</i>, Masson, Paris, 352 p. KNIGHTON, D. 1984. <i>Fluvial forms and processes</i>, Edward Arnold, Londres, 218 p. TARDY, Y. 1988. <i>Le cycle de l'eau</i>, Masson, Paris, 338 p.

	U3D4 Planète Terre : géomorphologie
Responsable : Remy CANAVESIO	
Objectifs généraux	Comprendre la genèse et l'évolution des formes de reliefs à différentes échelles spatiales et temporelles.
Descriptif du Contenu	L'ensemble de ce module constitue une introduction aux concepts de base de la géomorphologie en intégrant des concepts de géomorphologie structurale et de géomorphologie dynamique. L'accent est mis sur l'étude des agents d'érosion et de sédimentation à l'origine de la formation et de l'évolution des principales formes de reliefs terrestres. Sont notamment abordés : le modelé et la dynamique des versants, les reliefs structuraux, la géomorphologie fluviale, les processus et formes glaciaires. La notion de paysage sera également abordée dans le cours. Les séances de travaux dirigés permettront d'approfondir les notions théoriques vues en cours et notamment d'analyser la formation et l'évolution des formes de relief à l'aide de documents cartographiques et de photographies aériennes.
Compétences délivrées	<i>Connaissances fondamentales :</i> Connaissance des principaux types de reliefs et des mécanismes de formation et d'évolution du relief sous l'effet des agents internes et externes. <i>Outils :</i> Maîtrise des méthodes d'analyse des reliefs à partir de documents cartographiques et de photographies aériennes, réalisation de coupes topographiques et géologiques.
Organisation pédagogique	<i>Plan de cours :</i> 1. Introduction (épistémologie de la géomorphologie) 2. Les processus élémentaires de l'érosion 3. Le modelé des versants 4. Les cours d'eau : éléments de géomorphologie fluviale 5. L'érosion des reliefs structuraux 6. Eléments de géomorphologie glaciaire 7. Introduction à l'étude des paysages
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	• 1 contrôle continu (devoir sur table : analyse de document et/ou exercices) 40% • 1 examen terminal 60%
Supports pédagogiques	<i>Références bibliographiques :</i> - BAUD, P; BOUGEAT, S; BRAS, C. (1997). <i>Dictionnaire de Géographie</i>, Hatier, Paris. - BRAVARD J.P., PETIT F. (1997). <i>Les cours d'eau. Dynamique du système alluvial</i>. Armand Colin, Coll. U. - CAMPY, M. et MACAIRE, J.J. (1989). <i>Géologie des formations superficielles</i>, Masson, Paris. - COQUE, R. (2002). <i>Geomorphologie</i>, Coll. U, A. Colin. - DERRUAU, M. (2010). <i>Les formes du relief terrestre. Notions de géomorphologie</i>, 10^{ème} édition, Armand Colin, Paris.

	U3P1 Histoire des sciences – Savoirs, pratiques et sociabilités savantes (XVe-XIXe siècles)
Responsable : Sébastien MARTIN sebastien.martin@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	-Présentation des fondements de l'histoire des sciences -Acquisition de pré-requis indispensables à la poursuite d'une formation universitaires en sciences-humaines -Acquisition d'une culture générale visant à servir l'esprit critique
Descriptif du Contenu	Ce cours est une approche de l'histoire des sciences et des idées dans une acception large, intégrant les dimensions matérielle, sociale, politique et idéologique de la question dans l'Europe moderne, de la Renaissance à l'époque contemporaine. Il s'agit d'examiner l'évolution des savoirs, des pratiques scientifiques et techniques, la circulation des idées, leurs effets sur les sociétés européennes.
Compétences délivrées	- Maîtriser des connaissances pratiques des outils de l'information et des connaissances plus approfondies d'au moins une des grandes périodes de l'histoire. - Savoir établir des relations entre les événements et processus actuels et le passé - Etre conscient du rôle social des historiens et de la possibilité d'un mauvais usage de l'histoire - Faire preuve des aptitudes suivantes : expression orale et écrite en français, utilisation des ressources bibliographiques et numériques pour une réflexion autonome, capacité à analyser des situations complexes
Organisation pédagogique	12H CM + 12H TD Chaque TD est organisé sous forme d'exposés (commentaire de documents ou dissertation) présentés par les étudiants et faisant l'objet d'une reprise.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Métiers des secteurs public (concours de l'enseignement, concours de la fonction publique...) et privé (journalisme, médiation culturelle, médias et communication)
Modalités d'évaluation	1 note de contrôle continu (note de TD) 1 note d'examen terminal (écrit en temps limité)
Supports pédagogiques	Sera distribué en cours

	U3P2 Préparation aux concours
Responsable : CM Séverine FRERE (severine.frere@univ-littoral.fr) / TD : Yann BARBE	
Objectifs généraux	Le cours a pour objectif de permettre aux étudiants de se préparer aux concours de la fonction publique d'Etat.
Descriptif du Contenu	Le cours présente la fonction publique puis le mode de recrutement par concours puis il présente différents exemples de concours accessibles aux étudiants de L2 et les épreuves. Enfin il permet des exercices d'entraînement en cours sur différents types d'épreuves à partir d'annales de concours.
Compétences délivrées	Compétences rédactionnelles Capacité d'analyse et de synthèse
Organisation pédagogique	12h CM + 12h TD Chap 1 Le statut de fonctionnaire et le service public Chap 2 Le mode de recrutement de la fonction publique d'Etat Chap 3 Les concours possibles avec une licence de géographie dans la fonction publique d'Etat et l'évolution de carrière Les épreuves travaillées au cours des différentes séances en TD : 1 Les QCM sur les connaissances générales et le français : grammaire, orthographe, vocabulaire (douanes) 2 – Questions à partir d'un texte fourni ou d'un dossier composé de plusieurs documents : le cas pratique (technicien et secrétaire ministère de l'écologie) 3 – Etude de texte + questions (gardien de la paix) 4 -Résumé d'un texte et questions (douanes) 5 - Composition à partir de documents fournis (gendarmerie)
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Concours de catégorie B organisés par différents ministères (Ecologie, Intérieur (police, gendarmerie), Economie (douanes, impôts))
Modalités d'évaluation	Contrôle continu : épreuve d'annale de concours en devoir maison Examen terminal : épreuve d'annales de concours
Supports pédagogiques	Ouvrages méthodologiques de préparation aux concours

U3P3 Unités d'Ouverture (voir descriptif page 40)

U3P4 Stage de terrain : aborder les problématiques d'une station balnéaire

Responsable : **Anthony JOUVENEL** anthony.jouvenel@univ-littoral.fr

Objectifs généraux	Appréhender un terrain, ses enjeux, ses acteurs
Descriptif du Contenu	Dans le prolongement du module "U3T2 Techniques d'enquêtes », le stage de terrain se déroulera durant 3 jours sur la commune du Touquet-Paris-Plage (62). Les étudiants travailleront en groupe sur le terrain et avec les différents acteurs gravitant autour de la politique de développement durable (Agenda 21) et de déploiement du numérique (Smart City) dans la commune.
Compétences délivrées	Appréhension d'un nouvel espace, réflexion et distance critique sur l'aménagement d'un territoire, les outils de lecture et d'analyse du territoire, les techniques d'enquête de terrain, le traitement des données statistiques.
Organisation pédagogique	3 jours de terrain
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	Evaluation en contrôle continu : présentation orale des analyses de terrain.
Supports pédagogiques	

Licence Géographie L1- L2 - L3	U3T1 Anglais
Responsables : Valerie Dumortier Valerie.Dumortier@univ-littoral.fr Thomas Clipet Thomas.Clipet@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Géographie / urbanisme
Descriptif du Contenu	S1 : choix du thème plutôt axé sur : géographie naturelle, humaine... / régionale / aménagement ; vocabulaire ; entraînement CLES2 S2 : choix du thème plutôt axé sur : risques naturels / environnement / géopolitique / urbanisme ; vocabulaire ; entraînement CLES1
Compétences délivrées	Entraînement aux compréhensions orale et écrite ; expressions orale et écrite. Méthodologie Entraînement aux CLES1 et CLES2
Organisation pédagogique	24h TD L1-2-3 répartis en deux groupes.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Donner aux étudiants quelques outils de vocabulaire basique en anglais, axe géographie naturelle, et ouvrir sur les thèmes contemporains, allant des phénomènes naturels à l'urbanisme, afin de couvrir le mieux possible les L1-2-3. Préparer à l'examen terminal et aux CLES 1 (B1) – 2 (B2) par le biais d'interventions orales et d'entraînements écrits.)
Modalités d'évaluation	Contrôle Continu (10h de travail en autonomie/semestre sur CRL - plateforme de ressources en langues sur le site de l'ULCO + production orale) + examen terminal (compréhensions orale et écrite + production écrite) : 2h. L1, L3 : années où le passage du CLES obligatoire A noter pour les L3 : le résultat obtenu au CLES comptera pour 50% de la note d'anglais - <i>CLES2 (niveau B2) en décembre, et le résultat à la rentrée ; ceux qui étaient trop faibles ou auront échoué passent le CLES1 (niveau B1) en janvier.</i>
Supports pédagogiques	Textes d'actualité / scientifiques, selon la répartition, et documents didactiques. Plateforme CRL.

	U3T2 Techniques d'Enquêtes
Responsable : Julien GUERRERO julien.guerrero@etu.univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Cet enseignement est conçu comme une introduction aux techniques d'enquête en articulation avec le stage de terrain obligatoire prévu au cours du semestre.
Descriptif du Contenu	- Pourquoi et comment enquêter : notions de déontologie, droits et devoirs de l'enquêteur - Préparer l'élaboration d'une enquête : comment déterminer le public cible, la taille de l'échantillon, les types de questions, leur organisation, les types de résultats que l'on peut attendre, etc. - Élaborer une enquête sur un sujet choisi : construction, phase de test, corrections éventuelles - Réaliser la passation d'une enquête définitive.
Compétences délivrées	De la réflexion initiale à l'observation du territoire, de la construction du protocole d'enquête à sa mise en œuvre, de la collecte de données à leur analyse, les méthodologies abordées permettront d'acquérir les outils de base pour une première expérience de terrain et de recherche.
Organisation pédagogique	12h TD
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Géographie sociale, géographie des représentations, recherche, analyse statistique
Modalités d'évaluation	1 note de contrôle continu
Supports pédagogiques	François De Singly, Le questionnaire (5e édition), Armand Colin, 2020

	U3T3 Statistique multivariée
Responsable : Olivier COHEN olivier.cohen@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Cet enseignement, appliqué à la géographie, vise à former les étudiants aux techniques d'analyses statistiques multivariées dans l'objectif de constituer, décrire, puis analyser un échantillon pour une enquête.
Descriptif du Contenu	Elaboration d'un échantillon statistique et mise en place d'une base de données ; description de la répartition des valeurs au sein de cet échantillon (lois de distribution, erreur-type) ; analyse des relations entre un caractère qualitatif et un caractère quantitatif (analyse de variance, test du Khi-2), analyse des relations entre plusieurs caractères quantitatifs (régressions linéaires simple et multiples). Tests de significativité et fiabilité, intervalles de confiance.
Compétences délivrées	Connaissances fondamentales : maîtriser les enjeux de la statistique en géographie, connaître le vocabulaire statistique ; savoir collecter, structurer, traiter et analyser l'information statistique. Outils : analyse de variance, lois de distribution, tests de fiabilité, régressions linéaires simple et multiple.
Organisation pédagogique	24h TD Plan de cours - Elaborer un échantillon - Décrire la répartition des valeurs dans un échantillon : notions de loi de distribution - Analyser les relations entre un caractère qualitatif et un caractère quantitatif - Analyser les relations entre deux caractères quantitatifs : la régression linéaire simple - Analyser les relations entre plusieurs caractères quantitatifs : la régression linéaire multiple
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	Contrôle continu : interrogations écrites et/ou devoirs à la maison
Supports pédagogiques	Références bibliographiques DUMOLARD, P., 2011. <i>Données géographiques : analyse statistique multivariée</i> . Lavoisier, collect. Hermès science, Paris, 208 p. DUMOLARD, P., DUBUS, N. & CHARLEUX, L., 2003. <i>Les statistiques en géographie</i> . Belin, collect. Atouts, Paris, 240 p. LAHOUSSE, Ph. & PIEDANNA, V., 1998. <i>L'outil statistique en géographie</i> . Tome 1 : <i>les distributions à une dimension</i> . Armand Colin, collect. Synthèse, Paris, 96 p. LAHOUSSE, Ph. & PIEDANNA, V., 1998. <i>L'outil statistique en géographie</i> . Tome 2 : <i>l'analyse bivariée</i> . Armand Colin, collect. Synthèse, Paris, 96 p.

Attention : un contrôle continu peut être composé de plusieurs notes.

Programme des Enseignements

SEMESTRE 2

2021/2022

	U4D1 Géographie des espaces urbains
Responsable : Léopold LUCAS leopold.lucas@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Ce cours vise à permettre aux étudiants de construire leur capacité à développer une analyse de l'objet socio-spatial que sont les villes. Au-delà de la géographie urbaine, c'est à travers une approche pluridisciplinaire que l'objet urbain sera abordé afin de favoriser une large amplitude du regard critique.
Descriptif du Contenu	L'intérêt d'étudier les villes dans leur diversité est de faire voyager à travers chaque cours, aussi les grandes questions, réflexions et concepts seront le plus possibles illustrés d'exemples variés provenant du monde entier. Une approche plus pratique est également envisagée mais reste à définir. Celle-ci mènera les étudiants à sortir se confronter à la réalité du terrain.
Compétences délivrées	- Initiation aux concepts fondamentaux de la géographie urbaine et autres approches disciplinaires s'intéressant à l'objet urbain - Aiguiser le regard critique de l'étudiant sur l'espace urbain qu'il vit certainement au quotidien - Production écrite à partir d'un corpus documentaire - Conduite d'une démarche de recherche et restitution orale des résultats
Organisation pédagogique	12h CM + 12h TD Les étudiants disposeront, en amont du cours, d'un syllabus conséquent dans lequel ils trouveront le contenu théorique fondamental. Les cours de CM reviendront sur ce contenu, l'approfondiront et l'expliqueront sur base de multiples exemples. Il est donc demandé aux étudiants de se présenter en ayant lu avec attention le chapitre de la séance du jour. Quant aux TD, ils seront organisés autour d'études de cas. De la même manière, les étudiants disposeront du corpus documentaire en amont qui devra être lu et analysé avant la séance.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Les deux objectifs principaux sont l'initiation au socle théorique fondamental pour étudier l'objet urbain et le développement du regard critique sur cet objet. Il est donc nécessaire à tous, que ce soit comme base de connaissances et aptitudes pour toute profession technique ou administrative liée à la ville, ou comme bagage à approfondir dans l'idée de poursuivre sur ce champ d'études.
Modalités d'évaluation	- Travail personnel - Dossier et oral - Examen terminal sur table
Supports pédagogiques	Emelianoff, C., Galland, J-P. et Lacaze, J-P. (2009). <i>Dictionnaire de l'aménagement du territoire: état des lieux et prospective</i>. Paris, France : Belin. Lévy, J. et Lussault, M. (2003). <i>Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés</i>. Paris, France : Belin. Merlin, P. et Choay, F. (2010). <i>Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement</i>. Paris, France : Presses universitaires de France.

U4D2 Géopolitique

Responsable : **Antoine LE BLANC**

antoine.le-blanc@univ-littoral.fr

Objectifs généraux

Approfondissement thématique en géopolitique à échelle mondiale mais avec exemples européens approfondis

Descriptif du Contenu

Ce cours permet d'approfondir avec des exemples précis les thématiques abordées l'année précédente.

Compétences délivrées

Connaissances approfondies, réflexion et distance critique sur les relations internationales, les questions géopolitiques et les grands enjeux du XXI^e siècle

Organisation pédagogique

12h CM + 12h TD

Séance 1 : rappel / débat des grandes orientations géopolitiques du monde. Les grands enjeux.

Séances 2 à 4 : Les défis de l'Europe.

Séance 5 : Territorialisation et nouvelles frontières

Séance 6 : DST

Séances 7 à 10 : Territorialisation et nouvelles frontières, suite (les espaces non continentaux, les espaces virtuels)

Séance 11 : DST

Séance 12 : correction et conclusion

Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare

Modalités d'évaluation

2 Devoirs sur Table (dissertation et commentaire de documents) + un examen terminal

Supports pédagogiques

	U4D3 Océans et littoraux : Introduction à la géomorphologie littorale
	Responsable : Marie-Hélène RUZ ruz@univ-littoral.fr
Objectifs généraux	Comprendre la genèse et la dynamique des milieux littoraux. Comprendre la variabilité spatiale des formes littorales à différentes échelles.
Descriptif du Contenu	Ce cours présente les principaux processus marins ayant une influence sur les littoraux (marées, vagues, courants côtiers, surcotes,...). Le cours est également consacré à la géomorphologie des littoraux, en mettant l'accent sur les caractéristiques morphologiques et sédimentaires des grands types de milieux littoraux, leur mode de formation et leur évolution à différentes échelles temporelles. Sont ainsi abordées les formes d'érosion littorale comme les falaises et les formes d'accumulation comme les plages, les flèches littorales, et les deltas. Plusieurs études de cas illustrent ces thèmes, particulièrement pendant les séances de travaux dirigés.
Compétences délivrées	<i>Connaissances fondamentales :</i> Les agents océaniques à l'origine de la dynamique des littoraux (marées, vagues, courants), les types de formes d'érosion et d'accumulation constituant les littoraux, l'évolution « naturelle » des différents types de milieux littoraux, l'évolution contemporaine des littoraux dans le monde. <i>Outils :</i> Photo-interprétation de milieux littoraux, réalisation et interprétation de schémas géomorphologiques.
Organisation pédagogique	12h CM + 12h TD <i>Plan de cours :</i> 1. La zone côtière et les processus d'origine océanique 2. Les courants et les transports sédimentaires dans la zone littorale 3. Les falaises et les plateformes littorales 4. Les plages et barres sableuses 5. Les dunes littorales 6. Les types de forme d'accumulation littorale et leur évolution 7. Les deltas 8. Les estuaires 9. Les marais maritimes 10. L'évolution contemporaine des littoraux
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	• Contrôle continu (devoir sur table + analyse de documents et/ou sortie terrain) 40% • 1 examen terminal 60%
Supports pédagogiques	<i>Références bibliographiques :</i> Carter, R.W.G. (1988). <i>Coastal Environments</i>. Academic Press, Londres, 617 pp. Davidson-Arnott, R.G.D. (2009). <i>Introduction to Coastal Processes and Geomorphology</i>, Cambridge University Press, Cambridge, 456 pp. Komar, P.D. (1998). <i>Beach Processes and Sedimentation</i>. 2^{ème} édition. Prentice-Hall, Englewood Cliffs, New Jersey, 544 pp. Paskoff, R. (1998). <i>Les littoraux – Impacts des aménagements sur leur évolution</i>, (3^{ème} édition). Armand Colin, Paris, 260 pp. Woodroffe, C.D. (2003). <i>Coasts : form, process and evolution</i>. Cambridge University Press, Cambridge, 623 p

	U4D4 Géographique économique
	Responsable : Jean-Marc JOAN jmj.conseil@wanadoo.fr
Objectifs généraux	La « mondialisation » est aujourd'hui un terme général utilisé dans toutes les circonstances. Pourtant, ce terme est éminemment géographique. L'objet de ce cours est axé autour de ce terme qui renvoie à des thématiques de la géographie économique en abordant les échanges commerciaux, les facteurs de localisation des entreprises notamment industrielles, les acteurs économiques, L'approche permet de familiariser les étudiants aux emboitements d'échelles car la thématique conduit à passer du « local au global ». Elle permet également d'aborder la complexité de la géographie économique qui ne peut se limiter à de simples facteurs comparatifs de coûts de main d'œuvre. Enfin, elle permet d'aborder le rôle des territoires dans ce phénomène de mondialisation.
Descriptif du Contenu	- Partie 1 : L'extension spatiale des circuits économiques - Partie 2 : La complexité de la « mondialisation » - Partie 3 : Les enjeux actuels de la mondialisation - Partie 4 : Facteurs de localisation à différentes échelles spatiales
Compétences délivrées	- Des connaissances fondamentales dans le domaine de la géographie économique - Analyse statistique et documentaire - Travail sur cartes, Réalisation cartographique, Recherche documentaire - Travail individuel et travail en groupe, Synthèses - Présentation orale de 10', Réalisation d'une revue de presse conduisant les étudiants à s'intéresser à l'actualité
Organisation pédagogique	- Cours (Cf. plan du cours) 12h CM + 12h TD - Travaux en TD : . Un test sur le niveau de connaissances concernant 10 définitions ou concepts économiques majeurs pour la compréhension de la géographie économique est effectué lors de la première séance. A chaque début de séance, il est procédé à la définition d'un de ces concepts. . De même, à chaque début de séance, un binôme d'étudiants présente oralement une revue de presse concernant l'actualité de la semaine passée (les étudiants présentent rapidement une synthèse de 5 à 7 articles et en choisissent un en particulier afin d'engager un débat avec le reste de la classe). Les articles doivent avoir un lien avec la géographie économique, être issus de journaux divers et aborder les différentes échelles spatiales (locale, régionale, nationale, Europe, Monde). . Travail d'un dossier documentaire présentant différentes thématiques de la mondialisation. Chaque groupe de 3 à 4 étudiants travaille en classe sur une série de documents afin d'en présenter une synthèse oralement. Une synthèse est ensuite élaborée en commun. . Réalisation d'un dossier sur la « géographie de l'industrie automobile » ou autre secteur à partir d'un dossier documentaire fourni. La réalisation du dossier final s'effectue en 2 phases donnant lieu à des rendus ensuite corrigés : phase 1 : réalisation de fiches de synthèse de chaque document accompagné d'un graphique- phase 2 : fourniture d'un plan détaillé du dossier accompagné d'un projet de carte. . Réalisation d'une carte de synthèse de géographie économique d'une région, zone accompagnée d'une synthèse de 1 page à partir d'une carte 1/25 000 ou 1/50 000,
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	- Géographie économique ciblée sur le secteur des transports - Capacité à analyser le rôle des transports et l'aménagement et le développement des territoires - Approche de la gouvernance et des stratégies d'acteurs (notions toujours difficiles à appréhender)
Modalités d'évaluation	- Examen terminal (CT) comptant pour 50% de la note finale - Contrôle continu (CC) comptant pour 50% et se composant de plusieurs notes (avec coefficients) : . Dossier « géographie de l'industrie automobile » ou autre secteur (travail en groupe 3 ou 4) . Présentation orale d'une revue de presse (travail en binôme ou individuel) . Analyse cartographique + synthèse (travail en binôme ou individuel) . Possibilité d'un travail de synthèse en classe (individuel)
Supports pédagogiques	Le cours s'appuie sur un support <i>power-point</i> avec de nombreuses illustrations cartographiques et photographiques Références bibliographiques (non exhaustives et pour information car souvent anciennes) : - Généau de Lamarlière I., Staszak J-F, <i>Principes de géographie économique</i>, Paris, Bréal, 2000 - Carroué L., <i>Géographie de la mondialisation</i>, Armard Colin, 2004

	U4P1 Histoire politique : Du royaume des Francs au royaume de France IX^e-XV^e siècles
Objectifs généraux	L'objectif principal consiste en une initiation à l'histoire politique au Moyen Âge entre les IX ^e et XV ^e siècles au moment où se constitue une géo-politique fondamentale, celle du royaume des Francs puis de France, où l'analyse reposera entre sa constitution et l'élaboration d'un État monarchique, que les médiévistes désignent par le qualificatif d'État « moderne ».
Descriptif du Contenu	Le cours vise principalement à comprendre la mise en place de la royauté en abordant les différentes dynasties royales et les principes de la royauté (hérédité, primogéniture, sacre, etc.), les institutions, les conflits (internes et externes) d'où pour partie une approche cartographique pour comprendre les mécanismes de préservations des frontières ou au contraire leurs déplacements.
Compétences délivrées	Connaissances fondamentales : - chronologie des différentes évolutions politiques Outils : - recours aux sources documentaires, cartes, graphiques, etc.
Organisation pédagogique	12h CM = 12h TD Plan de cours : Les CM se concentreront à la fois sur une approche chronologique et thématique que le travail sur support documentaire en TD permettra d'approfondir.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Particulièrement la préparation des concours d'enseignement
Modalités d'évaluation	1 note de contrôle continu (constituée d'un exposé et d'un devoir sur table) 1 note de contrôle final (une épreuve écrite portant sur un sujet de dissertation)
Supports pédagogiques	Références bibliographiques de base : Régine LE JAN, <i>Origines et premier essor 480-1180</i> , coll. Histoire de la France, Paris, Hachette, Carré Histoire, 4 ^e éd. 2012 Julie CLAUSTRE, <i>La fin du Moyen Âge 1180-1515</i> , coll. Histoire de la France, Paris, Hachette, Carré Histoire, 2015 Un fascicule de documents sera distribué pour les exposés.

	U4P2 Economie et gestion de l'eau
	Responsable : Iratxe CALVO-MENDIETA i.calvo@univ-littoral.fr
Objectifs généraux	Connaître les enjeux de la gestion de l'eau dans le monde (conflits d'usage, pollution, stress hydrique...) Identifier les principales sources de pollution de l'eau et leurs conséquences. Connaître les institutions chargées de la gestion de l'eau en France et la gouvernance dans le domaine de l'eau.
Descriptif du Contenu	Enjeux de l'eau dans le monde, principales sources de pollution, modification des milieux, cadre institutionnel et principes des politiques publiques de gestion de l'eau en France, évolution législative, diagnostic territorial d'un sous-bassin versant français
Compétences délivrées	Connaissances fondamentales : - savoir identifier les principaux enjeux liés à l'eau dans le monde - connaître les causes des pollutions de l'eau et leurs conséquences sur les milieux et sur les humains - savoir identifier le cadre institutionnel de la gestion de l'eau en France et les principaux organismes de gestion des ressources en eau à différentes échelles - connaître la base législative correspondant aux politiques publiques de l'eau Outils : - diagnostic territorial (travail en groupe) - exposé
Organisation pédagogique	12h CM + 12h TD Plan de cours : - L'eau dans le monde (répartition, alimentation en eau potable, assainissement, santé...) - Les principales sources de pollution (biologique, métallique...) - Modification des milieux naturels aquatiques (canalisation, endiguement...) - Principes des politiques publiques de gestion de l'eau en France - Organisation institutionnelle de la gestion de l'eau en France - Evolution législative de la gestion de l'eau en France - Diagnostic territorial d'un sous-bassin versant français
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Gestion de l'eau : - Animation des SAGE, contrat de rivière, etc. - Accompagnement des politiques publiques - Conseil aux collectivités
Modalités d'évaluation	Contrôle continu (écrit et oral) : 50% CC écrit et 50% CC oral Examen terminal
Supports pédagogiques	Références bibliographiques : - Perrier A., A. Tuzet, C. R., 2005, "Le cycle de l'eau et les activités au sein de l'espace rural. Enjeux globaux, solutions locales et régionales", <i>Geosciences</i> , vol. 337, p. 39-56. - OIEAU, 2009, Organisation de la gestion de l'eau en France, 36 p., disponible sur http://www.oieau.fr/IMG/pdf/OIEau - Gestion de l eau en France.pdf - MEDDE, 2012, La mise en place de la Directive cadre sur l'eau en France, 39 p., disponible sur http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Brochure-DCE_DEF_27-06-12.pdf Sites internet : Gesteau : www.gesteau.eaufrance.fr Agence de l'eau Artois Picardie: http://www.eau-artois-picardie.fr/ Agences de l'eau en France: http://www.lesagencesdeleau.fr/

	U4P3 Unités d'Ouverture (voir descriptif p40)
--	--

	U4P4 PPP : Unité 2 (initiation à la construction du projet professionnel)
	Responsable : Véronique WILLART veronique.willart@univ-littoral.fr
Objectifs généraux	- Construire son projet personnel de poursuite d'études (via des recherches documentaires et un entretien avec un professionnel). - Sensibiliser à la créativité et l'innovation et tester son potentiel entrepreneurial
Descriptif du Contenu / Connaissances délivrées	Le programme de cette unité est divisé en 2 parties : 1/ Module de réflexion sur le projet professionnel (11h) <i>Les intervenants sont spécialement formés à l'animation des modules Projet Professionnel Personnel. Une initiation au Portefeuille d'Expériences et de Connaissances (PEC) est prévue lors de cette intervention.</i> <u>Thèmes abordés :</u> - Les compétences (définition, notions, verbes d'action, contextualisation) - Mise en valeur de ses compétences - Travail sur son projet de poursuite d'études (définition des métiers, des secteurs, des formations en lien avec le projet) - Réalisation d'une interview d'un professionnel - Modalité de candidature à une filière sélective 2/ Stimuler la créativité, faire émerger, développer une idée ou un projet de création d'entreprise, d'activité innovante (3h) <i>Intervenant : Centre d'Entrepreneuriat du Littoral (CEL)</i> - Faire connaître les techniques de créativité : s'exercer à rechercher et à trouver des idées novatrices - Passer le test Motivation, Aptitude, Comportement Entrepreneurial (MACE) - Découverte - Mettre en évidence les enjeux de la créativité, de la prise d'initiative et de l'innovation par rapport au potentiel professionnel
Compétences visées	<u>Compétences disciplinaires :</u> Dégager ses compétences à partir d'une expérience et les décrire - Identifier des qualités et des défauts et les argumenter en citant des illustrations concrètes - Rechercher des informations sur les formations, métiers et les débouchés - Utiliser la plateforme PEC <u>Compétences additionnelles et transversales :</u> Etablir un plan d'actions - Regrouper et synthétiser des informations - Présenter oralement un travail - Rédiger d'un compte rendu
Organisation pédagogique	Volume total : 14h (11h pour le module de réflexion professionnelle - 3h sur l'entrepreneuriat) Les séances se dispensent via des travaux de groupe ou individuels, en salle informatique et salle de TD. L'interactivité avec les animateurs est omniprésente.
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	La licence deuxième année est une année charnière pour la poursuite des études (différentes possibilités s'offrent aux étudiants). C'est pourquoi il est essentiel que les étudiants se posent afin de faire un point sur ce qu'ils savent et ce qu'ils ont envie de faire.
Modalités d'évaluation	<u>Session 1 :</u> Module de réflexion sur le PP : un compte-rendu pour 4/5 de la note CEL : QCM inclus dans la séance de 3 heures : 1/5 de la note <u>Session 2 :</u> Module de réflexion sur le PP : un oral pour 4/5 de la note CEL : QCM - temps de l'épreuve surveillée : 30 minutes : 1/5 de la note
Supports pédagogiques	Les supports pédagogiques sont fournis par le SUAIOIP lors des différentes séances.

Licence Géographie L1-L2-L3	U4T1 Anglais
Responsables : Valerie DUMORTIER Valerie.Dumortier@univ-littoral.fr Thomas CLIPET Thomas.Clipet@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Géographie / urbanisme
Descriptif du Contenu	S1 : choix du thème plutôt axé sur : géographie naturelle, humaine... / régionale / aménagement ; vocabulaire ; entraînement CLES2 S2 : choix du thème plutôt axé sur : risques naturels / environnement / géopolitique / urbanisme ; vocabulaire ; entraînement CLES1
Compétences délivrées	Entraînement aux compréhensions orale et écrite ; expressions orale et écrite. Méthodologie Entraînement aux CLES1 et CLES2
Organisation pédagogique	L1-2-3 répartis en deux groupes.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	Donner aux étudiants quelques outils de vocabulaire basique en anglais, axe géographie naturelle, et ouvrir sur les thèmes contemporains, allant des phénomènes naturels à l'urbanisme, afin de couvrir le mieux possible les L1-2-3. Préparer à l'examen terminal et aux CLES 1 (B1) – 2 (B2) par le biais d'interventions orales et d'entraînements écrits.)
Modalités d'évaluation	Contrôle Continu (10h de travail en autonomie/semestre sur CRL - plateforme de ressources en langues sur le site de l'ULCO + production orale) + examen terminal (compréhensions orale et écrite + production écrite) : 2h. L1, L3 : années où le passage du CLES obligatoire A noter pour les L3 : le résultat obtenu au CLES comptera pour 50% de la note d'anglais - CLES2 (niveau B2) en décembre, et le résultat à la rentrée ; ceux qui étaient trop faibles ou auront échoué passent le CLES1 (niveau B1) en janvier.
Supports pédagogiques	Textes d'actualité / scientifiques, selon la répartition, et documents didactiques. Plateforme CRL.

	U4T2 Analyse de documents géographiques : de la photo au croquis
Responsable : Antoine LE BLANC antoine.le-blanc@univ-littoral.fr	
Objectifs généraux	Développement des compétences graphiques et d'analyse des territoires par l'image
Descriptif du Contenu	Ce cours permet d'approfondir les compétences graphiques et d'analyse d'images acquises en première année.
Compétences délivrées	Lecture et analyse de documents divers, cartes, photographies, autres images. Transposition d'un document graphique à un autre (croquis à partir d'une photographie, lien carte-photographie, etc.) Compétences graphiques
Organisation pédagogique	Ce cours s'organise autour de la lecture, de l'analyse, du commentaire de certaines images, en commençant par la carte topographique puis en passant à la photographie. A partir du lien entre les deux et de l'analyse du territoire qui en découle, des croquis peuvent commencer à être créés. Ces croquis constituent une interprétation du territoire. Petit à petit, les étudiants apprennent à non plus seulement analyser, mais à produire une image et des messages graphiques.
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	- 2 évaluations sur table (croquis avec éventuellement petits commentaires et/ou introduction d'analyse de document) - 1 note d'oral
Supports pédagogiques	

	U4T3 Production graphique : de la cartographie à la géomatique
	Responsable : Olivier COHEN olivier.cohen@univ-littoral.fr
Objectifs généraux	Cet enseignement vise à apporter aux étudiants de nouvelles compétences techniques qui leur permettront de mieux maîtriser l'expression géo-graphique, c'est à dire la transmission sous forme graphique d'une information liée à un territoire, cela dans une optique d'aide à la décision. Ce cours les fera passer du classique commentaire à une production informatisée de cartes.
Descriptif du Contenu	Le parcours pédagogique fait progresser les étudiants du commentaire de carte à la géomatique.
Compétences délivrées	Connaissances fondamentales : comprendre les enjeux de la bonne maîtrise de l'expression géo-graphique dans un contexte d'aide à la décision. Outils : analyse de photographies aériennes, méthodes statistiques de discrétisation des données, sémiologie graphique pour la réalisation de cartes thématiques et choroplèthes, cartographie thématique et choroplèthe sur le logiciel Magrit, webmapping, initiation aux Systèmes d'Information Géographique (théorie, la pratique est abordée en licence 3 ^{ème} année).
Organisation pédagogique	Plan de cours - Initiation à l'analyse de photographies aériennes - Les règles de sémiologie graphique pour la réalisation de cartes thématiques et choroplèthes - Initiation à la cartographie thématique et choroplèthes sur ordinateur - Initiation au webmapping - Initiation aux Systèmes d'Information Géographique
Type / secteur d'activité auquel ce cours prépare	
Modalités d'évaluation	Contrôle continu : interrogations écrites et/ou devoirs à la maison
Supports pédagogiques	Références bibliographiques BERTIN J., 1999, <i>Sémiologie graphique : les diagrammes, les réseaux, les cartes</i> . Edition de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences, Paris, 431 p. BLIN E. & BORD J.P., 1993, <i>Initiation géo-graphique ou comment visualiser son information</i> , SEDES, Paris 284 p. BORD, J.P., 2012. <i>L'univers des cartes et le cartographe</i> . Belin, Paris, 208 p. DENÈGRE, J. & SALGÉ, F., 2010. <i>Les systèmes d'information géographiques</i> . PUF, collect. « Que sais-je ? » n°3122, Paris, 128 p. LAMBERT N. & TOBELEM-ZANIN Ch., 2016. <i>Manuel de cartographie : principes, méthodes, applications</i> . A. Colin, Paris, 221p.

Attention : un contrôle continu peut être composé de plusieurs notes.

Modalités de Contrôle des Connaissances LICENCE 2021-2022

Préalable :

- Texte de référence : **arrêté du 30/07/2018 sur la licence**
- Les parcours de licence sont organisés en semestre, en blocs de connaissances et de compétences et en unités d'enseignement.

- Les parcours en Licence de Géographie et Aménagement sont organisés en semestre et en unités d'enseignement.

La licence sanctionne un niveau validé par l'obtention de 180 crédits européens.

1. Inscription et progression :

- L'inscription administrative est annuelle ; elle s'effectue dans un parcours de formation, conformément aux dispositions nationales.
- L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.
- L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble de l'année ou des années précédentes.
- Progression : les conditions de la progression (L1/L2 et L2/L3) sont définies par chaque département pédagogique.

A défaut d'indications, le principe suivant sera appliqué : un semestre acquis pour progresser.

Aucune inscription n'est possible en L3 si un seul semestre est acquis en L1.

2. Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) :

a) cadrage réglementaire

- Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des Compétences s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par **l'article L. 613-1 du code de l'éducation** et la circulaire n°2000-033 du 01/03/2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics d'enseignement supérieur.
- Les établissements précisent les modalités de l'évaluation, la place respective des épreuves écrites et orales, ainsi que les modes spécifiques de validation des diverses activités pédagogiques et, notamment, les périodes ou des projets conduits individuellement ou collectivement en milieu professionnel.

- **MCCC ou règlement des études ou règlement des examens**

Le règlement des études est proposé par le Président du Jury et par le jury du diplôme, avalisé par le conseil de département dans le respect des MCCC adoptées en CFVU et transmis pour validation définitive au Président de l'université.

Chaque département doit communiquer au Service Universitaire de l'Accueil, de l'Information et de l'Orientation, et de l'Insertion Professionnelle (SUAIO/IP) et à la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE), le guide des études et les modalités de contrôle des connaissances (L613-1) propres à chacun des diplômes qui relèvent de sa compétence.

- La diffusion des modalités particulières à chaque formation est faite aux étudiants au plus tard un mois après la reprise des enseignements : aucun changement ne peut intervenir après cette date.

- Modifications possible si prévu dans MCCC (ex : épreuve orale pour épreuve écrite)

- Publicité : La publicité est suffisante si :

- *Le règlement des études est consultable au secrétariat pédagogique après information des étudiants
- *Le règlement des études est accessible facilement par les étudiants (lieu bien repéré)
- *Le règlement des études est distribué aux étudiants

b) Validation des parcours de formation

- Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant et, s'il le souhaite, la consultation des copies.

Les MCCC tiennent compte des contraintes spécifiques des étudiants en régime spécial d'études.

- Contrôle continu et examen terminal.

Plusieurs modalités de calcul de la note finale des Eléments Constitutifs (EC) ou Unité d'Enseignement (UE) sont envisageables et sont déclinées dans le règlement des études.

Les décisions prises ne peuvent plus varier dans l'année.

Le Département Géographie applique la règle suivante : dans le cas d'un cours magistral + travaux dirigés, l'examen terminal vaut 60 % de la note et la moyenne des notes de contrôle continu 40%.

- Anonymat : Les modalités des examens terminaux (écrits) doivent veiller à garantir l'anonymat des copies, autant que faire se peut.

- Capitalisation :

*Au sein d'un parcours de formation, **les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne** (la note est conservée même en cas de redoublement et l'étudiant ne peut repasser l'épreuve). L'acquisition de l'unité d'enseignement entraîne l'acquisition des crédits correspondants.

Chaque formation fixe la valeur en crédits européens de chaque UE.

* Lorsqu'un étudiant change d'établissement pour poursuivre son cursus dans une même formation (mention identique) :

- les crédits obtenus dans le cas de validation d'année(s) et/ou de semestre(s) entier(s), délivrés dans l'établissement d'origine, lui sont définitivement acquis ;

- les crédits acquis dans le cas de validation d'UE ou d'EC faisant partie de semestres non-acquis, sont repris sous l'autorité du président du jury (à la hauteur des crédits capitalisés) ;

- Compensation :

Compensation et obtention du diplôme :

*** La compensation s'effectue au sein des unités d'enseignement (UE).**

Elle s'effectue également au sein de regroupements cohérents d'UE, organisés éventuellement en blocs de connaissances et de compétences clairement identifiés dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences communiquées aux étudiants.

Par décision de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil ayant compétence en matière de formation, **un dispositif spécial de compensation** peut être mis en œuvre qui permette à l'étudiant d'en bénéficier à divers moments de son parcours et, notamment, lorsqu'il fait le choix de se réorienter, d'effectuer une mobilité dans un autre établissement d'enseignement supérieur français ou étranger ou d'interrompre ses études. Ce dispositif a pour but de permettre à un étudiant qui le souhaite en fonction de son projet personnel d'obtenir à divers moments de son parcours un bilan global de ses résultats et d'obtenir ainsi la validation correspondante en crédits. Le dispositif est placé sous la responsabilité du jury du diplôme et les règles de compensation prennent en compte la nécessaire progressivité des études.

*** Le diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque UE constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation choisies par la formation.**

Le diplôme s'obtient par application des modalités de compensation suivantes, définies par le département de Géographie et Aménagement :

La compensation est organisée sur le semestre, sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients ; d'autre part, elle est organisée entre deux semestres au sein d'une même année de licence en application de l'article L. 613-1 du code de l'éducation.

Au sein d'un parcours de formation, les UE sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Un diplôme obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits.

- Session d'examen : l'ensemble des opérations visant au contrôle des connaissances et se terminant par une décision de jury.

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale (Session 1) correspondant aux examens du premier et du second semestre et une session de rattrapage (seconde chance) après une première publication des résultats.

- Seconde Chance

L'article 12 de l'arrêté du 30/07/2018 prévoit que les MCCC sont organisées de telle sorte qu'elles garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance.

Plusieurs formes possibles :

* une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale : une session de rattrapage est organisée au minimum quinze jours après la publication des résultats.

* L'étudiant bénéficie, de droit, d'une évaluation de substitution dans des conditions définies par l'établissement, lorsqu'il a des contraintes particulières, notamment s'il bénéficie d'un régime spécial d'études (arrêté du 22/01/2014 MAJ).

Il convient que les épreuves de rattrapage soient conçues de sorte à assurer une égalité de traitement avec les étudiants de la session principale.

Sauf dispositions contraires prévues dans le guide des études, **les notes de contrôle continu de session 1 sont conservées en session 2.**

La meilleure des notes obtenues en session initiale et seconde chance est conservée.

	Semestre 1 et Semestre 2		
Evaluation Initiale (session 1)	Epreuve passée		
	OUI	NON (ABI)	NON (ABJ)
2^{ème} chance			
<i>Epreuve de Substitution : contraintes reconnues par le jury et rég. Spéciaux</i>	NON	NON	OUI
Evaluation Supplémentaire (session 2 : rattrapage) :	OUI	OUI	OUI

- BONUS

Prise en compte du sport, des langues, de la pré-pro, de toute autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO prise en option par l'étudiant, et d'autres types d'investissements en relation avec les études (ateliers d'expression artistique, stage facultatif, évaluation des Emplois Apprentis Professeurs, DU Engagement Etudiant...) en plus du programme normal.

Le bonus s'applique dans une UE identifiée par la composante et se traduit par une note sur 20, sans attribution de crédits.

Important :

*Si plusieurs activités à points bonus sont suivies par un étudiant pendant un semestre donné : la meilleure des 2 notes est conservée

* La note de Bonus n'est prise en compte que si elle est supérieure à la moyenne de l'UE.

Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont ajoutés au total des points pour le calcul de la moyenne.

Le bonus est fixé à 3% du total maximum des points : 20/20 ($20 \times 3\% = 0,6$ point) :

Note obtenue en activité Bonus à l'UE	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Nombre de points ajoutés à la moyenne de l'UE /20	0	0,06	0,12	0,18	0,24	0,3	0,36	0,42	0,48	0,54	0,6

En L1 GEO, le bonus s'applique en Méthodologie universitaire au S1 (U1T2) et en Statistiques au S2 (U2T3)

En L2 GEO, le bonus s'applique en Hydrosystèmes au S1 et en Géographie économique au S2

En L3 GEO, le bonus s'applique en Géopolitique au S1 et en Pollutions atmosphériques au S2.

3. Jurys et Résultats :

- Jurys : L. 613-1 du code de l'éducation :

Le président de l'université nomme le président et les membres des jurys.

Leur composition comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation parmi lesquels le président du jury est nommé, ainsi que des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

La composition des jurys est publique.

Il est recommandé d'organiser un jury unique et donc jury SUPRA si une même formation est dispensée sur deux sites

Le président du jury est responsable de la cohérence et du bon déroulement de l'ensemble du processus, de la validation de l'unité d'enseignement à la délivrance du diplôme. Il est responsable de l'établissement des procès-verbaux.

Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats et la délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui.

- Résultats

Après proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes aux étudiants.

Les étudiants ont droit, sur leur demande et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien.

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil ayant compétence en matière de formation arrête les modalités de communication et d'entretien qui sont mises en œuvre par les équipes pédagogiques et peuvent donner lieu à un accompagnement.

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme est fournie aux étudiants trois semaines au plus tard après

la proclamation des résultats (respect du délai autant que faire se peut). La délivrance du diplôme définitif, signé par les autorités concernées, intervient dans un délai inférieur à six mois après cette proclamation.

Le Président du Jury est responsable de la transmission des procès-verbaux à la DEVE
Les procès-verbaux d'examen des deux sessions de l'année doivent être transmis le plus rapidement possible à la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE) pour la fin de l'année universitaire (voir calendrier).

Afin de respecter l'article 6 de la LOI du 17/07/1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, « ne sont communicables qu'à l'intéressé les documents administratifs portant appréciation ou jugement de valeur sur une personne physique, nommément désignée ou identifiable. »

Les résultats (admis, ajourné et AJAC) sont affichés, mais pas les notes de chaque étudiant.

S'il s'agit de publier les notes des étudiants, les notes sont considérées comme des données à caractère personnel et ne doivent être accessibles que de l'étudiant concerné après authentification.

- **Redoublement** : Le redoublement est de droit et sans limite dans les filières non sélectives.

4. Assiduité et incidents pendant les examens :

- **L'assiduité** est définie par l'arrêté du 30/07/2019.

Le Président de l'université détermine les conditions de scolarité et d'assiduité des étudiants par type d'enseignement (enseignements en présentiel : CM et TD ou TP, les enseignements à distance, les enseignements mobilisant les outils numériques, les projets individuels et collectifs notamment) : les étudiants sont vivement incités à assister à toutes les formes d'enseignement et d'évaluation.

Obligation pour chaque étudiant de procéder à son inscription pédagogique.

Respect des engagements pris dans le contrat pédagogique de réussite.

En cas de non-respect, l'étudiant est tenu de justifier de son absence par tous moyens.

Certaines dispenses d'assiduité sont tolérées (voir arrêté 30/07/2019).

Les conditions de scolarité et d'assiduité sont présentées annuellement à la CFVU et au CA.

L'étudiant boursier sur critères sociaux doit remplir les conditions générales de scolarité et d'assiduité.

Etudiants boursiers : En application des articles L. 612-1-1 et D. 821-1 du Code de l'éducation, l'étudiant bénéficiaire d'une bourse doit être régulièrement inscrit (inscription administrative et pédagogique) et assidu aux cours, travaux pratiques ou dirigés, réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation et se présenter aux examens, faute de quoi le versement de la bourse est suspendu et un ordre de reversement est émis pour obtenir le remboursement des mensualités de bourse indûment perçues.

Etudiants non boursiers : aucune condition d'assiduité

- Absence et certificat médical

La justification d'une absence par la production d'un certificat médical est une possibilité offerte aux étudiants, y compris dans les MCCC, mais elle n'a pas de caractère obligatoire.

- Incidents pendant les examens

*** Retard**

Les étudiants doivent être présents 15mn dans la salle d'examen avant le début de l'épreuve.

Les retards individuels sont exceptionnels et doivent être justifiés.

Ils sont soumis à l'appréciation du Président du Jury ou de son représentant dans la salle sous réserve qu'aucun étudiant n'ait quitté la salle.

Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

En cas de circonstances exceptionnelles (grève, conditions météorologiques notamment), le président de jury ou le Vice-Président en charge de la Formation si nécessaire peut décider, soit de retarder le commencement de l'épreuve en fonction de la durée supplémentaire d'acheminement des candidats, soit de la reporter à une date ultérieure.

Le procès-verbal d'examen doit indiquer le nom des étudiants retardataires avec leur heure d'arrivée.

*** Absence justifiée ou non justifiée**

Un étudiant sera déclaré en absence justifiée (ABJ) s'il présente un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours

ouvrables à compter de l'examen ; la justification sera appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne...).

Un étudiant sera déclaré en absence injustifiée (ABI) si le justificatif n'est pas recevable ou s'il n'a pas de justificatif.

Application du principe :

Evaluation initiale (session 1) :

* un étudiant absent injustifié (ABI) à une épreuve ou matière en session 1 sera défaillant et devra repasser l'épreuve ou la matière en seconde chance (session 2).

* un étudiant absent justifié (ABJ) à une épreuve ou matière en session 1 pourra repasser l'épreuve ou la matière en seconde chance (épreuve de substitution).

Evaluation supplémentaire (session 2): un étudiant absent à une épreuve ou matière :

- S'il était présent en session 1 : la note de session 1 est reprise sauf dispositions particulières dans le guide des études de la formation
- S'il était déjà absent en session 1 :
 - Absence justifiée : le jury peut exceptionnellement statuer sur les résultats de l'étudiant et décider de le déclarer admis
 - Défaillant : l'étudiant est défaillant s'il est encore absent injustifié

Absence justifiée ou injustifiée et contrôle continu : le guide des études de la formation définira les principes applicables.

5. Délivrance des Diplômes et mentions :

Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG :

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle Licence, en vue de la délivrance du DEUG.

Pour obtenir le diplôme de DEUG, l'étudiant doit avoir obtenu chacune des deux années qui le composent (L1 et L2).

La L1 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres.

La L2 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres.

Obtention du diplôme final de licence

Pour obtenir le diplôme de Licence, l'étudiant doit avoir obtenu chacune des trois années qui le composent (L1, L2 et L3).

Mentions de réussite

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme : moyenne générale du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence.

Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20

Attribution de la mention Assez Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20

Attribution de la mention Très Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20

6. Régime Spécial d'Etudes : art 12 arrêté du 22/01/2014 (mis à jour par l'arrêté du 30/07/2018)

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil de l'établissement qui a compétence en matière de formation fixe les modalités pédagogiques spéciales prenant en compte les besoins spécifiques d'étudiants dans des situations particulières, notamment aux étudiants salariés qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10h par semaine en moyenne, aux femmes enceintes, aux étudiants chargé de famille, aux étudiants en situation de handicap, aux étudiants engagés dans plusieurs cursus, aux étudiants en besoins éducatifs particuliers, aux étudiants en situation de longue maladie, aux étudiants entrepreneurs, aux artistes et sportifs de haut niveau et aux étudiants exerçant les activités mentionnées à l'art. L 611-11 du code de l'éducation.

*** Sportifs de haut niveau (SHN)**

Le SUAPS peut attester de ce statut de SHN et diffusera la liste des étudiants SHN largement dans les départements et composantes.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers liés à ce statut doivent apporter un justificatif et donner le calendrier des compétitions.

Les étudiants bénéficiant de ce statut doivent informer les départements des changements de calendrier au moins 15 jours avant.

Le SUAPS enverra la liste des étudiants ayant une pratique sportive et participant à des compétitions (hors SHN). Les formations éviteront de placer les contrôles continus et les examens le jeudi après-midi.

Epreuves de substitution proposée par la formation.

Une date limite est à fixer pour se déclarer SHN : la commission SUAPS se réunit en juin, mi-octobre et mi-novembre.

*** Handicap**

Respect des textes réglementaires visés plus haut.

Le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec les responsables pédagogiques.

La Commission Consultative Handicap (CCH) émet un avis et le Président décide des mesures d'accompagnement.

Le BVE assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement

*** Statut d'Etudiant Salarié**

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants-salariés qui justifient d'une activité professionnelle **d'au moins 10h par semaine en moyenne**.

Il doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur).

Il est dispensé d'assiduité à l'ensemble des enseignements.

Il peut ne pas passer le contrôle continu et est invité à passer l'examen terminal.

Si seul le contrôle continu est proposé, un examen terminal doit être prévu pour l'étudiant salarié.

*** Les étudiants « empêchés »**

Sont concernés les étudiants qui ne rentrent pas dans la catégorie des étudiants en situation de handicap et qui présentent un problème de santé temporaire (foulures, entorses, hospitalisation, plâtre...).

Des aménagements peuvent être mis en place selon les ressources disponibles (personnel, matériel) de la formation et sont sous sa responsabilité.

La demande d'aménagement se fait par l'étudiant, auprès d'un médecin du SUMPPS, qui rédige un avis médical à validité temporaire.

L'étudiant doit déposer le document, **dans un délai de deux jours ouvrables avant la date de l'évaluation**, auprès du service scolarité de la formation concernée.

L'aménagement d'examens est pris en compte par la formation en fonction des règles d'organisation de l'examen.

*** Autres situations particulières :**

Principe : application du régime salarié

Statut	Justificatifs
Artiste de haut niveau	Inscription au conservatoire ou école des beaux-arts.
Étudiant suivant un double cursus	Certificat de scolarité
Étudiant effectuant un service civique	Contrat d'engagement
Étudiant participant à la réserve militaire	Contrat d'engagement
Étudiante enceinte	Certificat médical, attestation de grossesse
Étudiant chargé de famille	Livret de famille

7. Examens

- Le sujet d'examen doit spécifier clairement les documents autorisés et outils numériques ou connectés autorisés, à défaut aucun document ne peut être utilisé par l'ensemble des étudiants.

8. Stage

Attention : les règles définies dans ce chapitre ne s'appliquent pas pour les étudiants en formation continue.

Sont distingués :

* le(les) stage(s) validant pour l'obtention de l'année et/ou du diplôme. Ces stages donnent lieu à des ECTS.

* le(les) stage(s) facultatif(s) et/ou volontaire(s) réalisé(s) par l'étudiant après autorisation du responsable de la formation. Ces stages donnent lieu à des points bonus.

L'un ou l'autre doivent faire l'objet d'une restitution notée qui peut être par exemple : un rapport de stage, une soutenance, une fiche reprenant les compétences acquises....

L'évaluation doit bien être rapportée à l'année universitaire pendant laquelle le stage est effectué

- La durée maximale d'un stage ne peut excéder 924 heures (équivalent 6 mois à 154 heures), prolongation éventuelle comprise.

- Les stages doivent être réalisés dans le respect du calendrier des formations adopté par la CFVU.

- Pour des stages dont la durée est supérieure à 308 heures, la gratification est obligatoire.

- Les guides des études doivent préciser les modalités de suivi et d'évaluation du stage, ainsi que le calendrier.

LA FRAUDE AUX EXAMENS

Un étudiant surpris en flagrant délit de fraude (ex : antisèches (feuilles de brouillon manuscrites, fiches de révision, ...), téléphone portable, tablette électronique, etc) ou de tentative de fraude peut faire l'objet d'une sanction disciplinaire délivrée par la Section disciplinaire de l'Université du Littoral Côte d'Opale (composée de membres élus du Conseil académique).

Les sanctions disciplinaires applicables dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur, sont :

- L'avertissement ;

- Le blâme ;

- L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de 5 ans ; cette sanction peut être prononcée avec sursis, si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

- L'exclusion définitive de l'établissement ;

- L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de 5 ans ;

- L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Conformément à l'article R.811-11 du code de l'éducation, toute sanction prévue au présent article et prononcée dans le cas d'une fraude ou tentative de fraude commise à l'occasion d'une inscription, d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours, entraîne pour l'intéressé, la nullité de cet examen ou de ce conc

LANSAD et CLES

Le Département Langues & Langues Appliquées est responsable des modalités de ventilation des services des enseignants(-chercheurs) de langues. Son Conseil a créé une Commission LANSAD dédiée à la gestion d'éventuelles contestations de résultats dans l'UE LANSAD, en lien direct avec les Présidents des jurys des formations.

Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences en LanSAD en Licence

Ce cadrage concerne les langues 1 mais également les 2^e ou 3^e langues obligatoires ou en option obligatoire.

L1-L2-L3 S5

Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 6 évaluations donnant lieu à 3 notes par semestre.

Les évaluations de compréhension orale (CO) et de production orale (production en continu et/ou interaction) (PO), donnent lieu à **une note de Pratique de la Langue Orale (PLO) représentant 40% de la note semestrielle.**

Les évaluations de compréhension écrite (CE) et de production écrite (PE), donnent lieu à **une note de Pratique de la Langue Ecrite (PLE) représentant 40% de la note semestrielle.**

En complément des enseignements, les étudiants effectuent au minimum 10 heures de travail en autoformation guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL) ou à distance sur Internet. Ce travail, évalué en deux périodes, donne lieu à une **note de Travail en Autoformation Guidée (TAG) représentant 20% de la note semestrielle.**

L'autoformation est comprise comme le moment où l'étudiant choisit ses modalités d'apprentissage avec les moyens offerts par le dispositif Lansad (outils du CRL, ateliers de conversation, tutorat, CALAO...), en fonction de son niveau de départ, de son potentiel et de ses objectifs. Elle est guidée par l'enseignant qui prendra en compte dans sa notation : la réalisation effective des dix heures de travail, la régularité, la cohérence, la description et l'analyse du travail effectué (« carnet de bord »).

Le niveau minimum requis en Licence est le **niveau B1+ du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)**. En Master, le niveau minimum requis est le niveau B2+ du CECRL.

Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 :

- si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est supérieure à 10, la note est conservée en session 2 ;
- si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est inférieure à 10, l'étudiant repasse la PLO, la PLE ou le TAG correspondant en session 2.

Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 et 2, pour un étudiant doublant son année :

- les notes de PLE, PLO et TAG ne sont pas conservées ; l'étudiant doublant doit repasser l'intégralité des épreuves de l'UE (3 notes).

Déroulement des sessions 1 et 2 en L1-L2-L3S5

	SESSION 1		SESSION 1 Epreuve de substitution	SESSION 2	NOTES
Compétences écrites évaluées	CE	PE*	épreuve de PLE	épreuve de PLE	PLE (40%)

Compétences orales évaluées	PO	CO*	épreuve de PLO	épreuve de PLO	PLO (40%)
Autoformation guidée	TAG	TAG	Délai supplémentaire	Délai supplémentaire	TAG (20%)

* Les épreuves de compréhension orale et de production écrite seront communes aux étudiants d'un même niveau et d'une même filière sur chacun des sites universitaires. Ces épreuves auront lieu le même jour, sur un même créneau.

L3S6

Intégration du CLES en L3 – semestre 6

En plus des évaluations du semestre en langues, le semestre 6 de L3 intègre une note de CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) à hauteur de 50% de la note semestrielle de langue 1. L'étudiant doit donc se présenter au CLES dans la langue choisie en langue 1.

Toute autre certification que le CLES pourra faire l'objet d'une validation, totale ou partielle, par la Commission LANSAD. Par ailleurs, une certification (CLES ou autre) obtenue antérieurement à la L3S6 sera prise en compte par la Commission LANSAD.

L'orientation des étudiants vers le CLES B2 ou le CLES B1 sera effectuée en fonction des résultats obtenus au test de positionnement, ou sur proposition de l'enseignant, après accord du Président du jury CLES.

Déroulement des sessions 1 et 2 en L3S6

	SESSION 1		SESSION 1 Epreuve de substitution	SESSION 2	NOTES
Compétences écrites évaluées	CE	PE*	épreuve de PLE	épreuve de PLE	PLE (20%)
Compétences orales évaluées	PO	CO*	épreuve de PLO	épreuve de PLO	PLO (20%)
Autoformation guidée	TAG	TAG	Délai supplémentaire	Délai supplémentaire	TAG (10%)
CLES	Session unique		Orientation vers les épreuves de substitution, sans possibilité d'obtenir la certification	Orientation vers les épreuves de session 2, sans possibilité d'obtenir la certification	CLES (50%)

Tableau de conversion des compétences évaluées au sein d'une même session CLES en notes pour les étudiants de L3S6 (1 compétence B2 = 5 points / 1 compétence B1 = 4 points)*

	0 Compétence B1 validée	1 compétence B1 validée	2 compétences B1 validées	3 compétences B1 validées	4 compétences B1 validées
0 compétence B2 validée	0	4	8	12	16
1 compétence B2 validée	5	9	13	17	
2 compétences B2 validées	10	14	18		
3 compétences B2 validées	15	19			
4 compétences B2 validées	20				

**Attention, le CLES B2 est obtenu si et seulement si toutes les compétences de niveau B2 sont validées au moment de leur évaluation ; le CLES B1 est obtenu si et seulement si toutes les compétences de niveau B1 (ou B2) sont validées au moment de leur évaluation.*

Bonus Centre de Langues (LV2-LV3) et CLES

Les enseignements facultatifs suivis dans le cadre du Centre de Langues donnent lieu à des évaluations sur le même format que celles prévues dans les MCCC LanSAD de Licence (cf. supra), mais n'incluent au minimum que 5 heures de travail en autoformation guidé (TAG). Le CLES n'est pas intégré dans les notes finales de L3-S6.

La moyenne des 3 notes donne lieu à une note prise en compte dans le Bonus chaque semestre.

Au Centre de Langues, un étudiant ne peut pas s'inscrire dans un cours dont il maîtrise déjà parfaitement la langue enseignée (niveau C2 du CECRL). Si un étudiant a déjà validé un niveau dans une langue, il devra alors obligatoirement s'inscrire dans le niveau supérieur, s'il se réinscrit dans cette même langue, l'année suivante.

La réussite totale ou partielle au CLES (ou autre certification) dans une langue autre que la langue 1 donne lieu à l'attribution d'une note bonus selon les tableaux de conversion des notes CLES en Licence pour le 2^e semestre de l'année d'études en cours.

De même toute certification en langue, en dehors des cas énoncés ci-dessus, pourra faire l'objet d'une demande de conversion en points bonus par la Commission LanSAD.

UNITES D'OUVERTURE 2021/2022

Les unités d'ouverture sont des cours proposés aux étudiants pour ouvrir leur champ de connaissances dans des domaines non-étudiés dans leur formation initiale.

Chacun des cours proposés ici est spécifique au contexte des Unités d'Ouverture ; il n'est ni une unité d'enseignement ni une option dans une formation de l'ULCO.

Vous trouverez ci-dessous les unités d'ouverture ouvertes pour 2019/2020.

1er Semestre

1) Chimie organique au quotidien (Chimie)

Dans la vie de tous les jours, la chimie tient une place importante. Par exemple, lorsque vous cuisinez, avez-vous déjà pensé aux phénomènes physico-chimiques qui sont en train de se produire dans vos casseroles ? Le but de cet enseignement sera de montrer que la chimie peut expliquer de nombreux faits quotidiens à travers des études de cas : le mode d'action des savons, comment réussir une mayonnaise ?...

Programme : Les additifs alimentaires (arômes, colorants), les parfums (extraction, composition), les savons, les produits cosmétiques, la gastronomie moléculaire ou la chimie dans la cuisine.

- 14 H de cours/TD
- 4 H de TP (synthèse d'arômes, synthèse du Slime, CCM de colorants alimentaires...)
- 2H présentation d'un travail par groupe

2) Qu'est-ce que le développement durable ? (Géographie)

L'objectif de ce cours est d'éduquer les étudiants au développement durable, grâce à une approche très concrète et quotidienne de l'action écocitoyenne, tout en allant au delà de la sensibilisation habituelle. Nous y parlerons de consom'action et de production responsables (écolabels, étiquetages réglementaires, écoconception des produits, alimentation durable, agriculture biologique, commerce équitable), de la gestion durable de nos déchets (réduire, trier, recycler les déchets, écologie industrielle, économie circulaire) et de l'habitat et des villes durables. Nous terminerons sur les fondements et les stratégies du développement durable.

Évaluation : interrogations écrites et/ou exposés.

Les unités d'ouverture du 2nd semestre sont en cours d'élaboration

INFORMATIONS PRATIQUES

2021/2022

LES GEO-TROTTEURS



Association et BDE de la licence de Géographie à l'Université du Littoral Côte d'Opale, les Géo-Trotteurs ont pour but de Promouvoir la géographie en tant que discipline universitaire, créer du lien social entre les étudiants de géographie, et organiser des événements et des actions en lien avec le développement durable et la préservation de l'environnement.

N'hésitez pas à les rejoindre !!!

Mail : geo.trotteurs@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/bdegeotrotteurs/>

S.U.A.I.O.I.P

Service **U**niversitaire d'**A**ccueil, d'**I**nformation, d'**O**rientation et **I**nsertion **P**rofessionnel

- Ce service vous propose de vous aider tout au long de votre cursus universitaire à vous **informer** sur :
 - la poursuite d'études, les débouchés et les métiers accessibles après votre diplôme
 - les différentes procédures liées aux changements de filières, à la réorientation et aux dispositifs d'aide à la réussite
 - l'actualité du recrutement, les nouvelles formations, les concours, grâce aux fonds documentaire composé d'ouvrages et de revues.
 - Le devenir des étudiants ayant suivi votre formation avant vous.
- Le SUAIOIP vous **accompagne** également dans :
 - La construction de votre projet professionnel à travers des RDV individuels, des ateliers, des modules de formation.
 - La recherche de stage sur RDV et lors des Journées du Premier Emploi.
 - La relecture de tes CV, lettres de motivation et dans la préparation des entretiens d'embauche sur RDV ou via l'atelier « Corrige Vite ton CV ».
- Le SUAIOIP facilite :
 - Les liens avec le monde professionnel grâce : à la diffusion des offres de stage et d'emploi. L'organisation de journées de rencontre avec des entreprises et des acteurs de l'emploi.
 - après votre formation à l'université, nous vous contacterons afin de savoir ce que vous devenez : poursuite d'études, insertion....

Maison de l'étudiant

Avenue de l'Université à Dunkerque

Tél : 03-28-23-75-50

E-Mail : suaiodk@univ-littoral.fr

Le SPORT à l'ULCO

L'ULCO te propose un large éventail de disciplines sportives à différents niveaux. Du loisir à la compétition, l'université t'offre la possibilité d'intégrer la pratique sportive dans ton cursus de formation à travers le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives).

SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives)

C'est le service des sports de l'ULCO. Il propose et organise les activités physiques et sportives pour tous les étudiants. Un large choix de pratiques est offert pour décompresser et sortir de tes cahiers. Dès la rentrée, jette un oeil sur [le site web du SUAPS](#) pour découvrir les activités et stages sportifs proposés à Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque et Saint-Omer puis inscris toi en ligne à l'activité choisie rubrique Inscriptions.

Envie de compétition

L'association sportive, affiliée à la FFSU (Fédération Française de Sport Universitaire), te permet de participer à des rencontres sportives. Après constitution du dossier d'inscription (un certificat d'inscription, ta carte d'étudiant, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition de moins de 6 mois + un chèque de 27€), enfile le maillot de l'ULCO pour défendre ses couleurs.

Bonus sport

Tu veux être noté en SUAPS ? Pas de problème. Il faut avoir un minimum de 10 séances consécutives pour développer les compétences attendues et prétendre à une note. Tu recevras la fiche d'évaluation et de compétence lors de ton inscription. **ATTENTION : toutes les activités ne sont pas évaluées.**

Contact : Secrétariats SUAPS (Mme Leulliette / 03 28 23 76 67)

Soins

- Consultations (Soins urgents, Vaccinations, Certificats de sport, Renouvellement pilules contraceptives)
- Examen de santé réglementaire
- Accompagnements et intégration des étudiants en situation de handicap,
- Consultations infirmière et médicale sur rendez-vous tous les jours.

Consultations psychologiques

Mal être, isolement, difficultés psychologiques... Entretiens sur rendez-vous auprès de la secrétaire
(03.28.23.71.61) ou smppsdk@univ-littoral.fr

Prévention

- Gestion du stress, nutrition, auto évaluation santé
- Formation secourisme (PSC1) : délivrance du diplôme « Protection et Secours Civique niveau 1
- Universanté Nutrisport en octobre novembre : testez vos performances, village santé- prévention

Une équipe de professionnels de santé

Infirmières/Médecins/Secrétaire/Psychologues

Contacts

Secrétariat tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
03.28.23.71.61

smppsdk@univ-littoral.fr

<http://www.univ-littoral.fr/vieetudiante/sante.htm>

Bibliothèque Universitaire (BULCO)

La BULCO met à ta disposition plus de 150 000 documents toutes disciplines confondues dans ses 4 bibliothèques, ainsi que de nombreux services.

- D'importantes collections de manuels, livres de référence, revues, DVD, cartes, mais aussi des films, des BD, des romans.
- Des ordinateurs en accès libre et des tablettes (sur présentation de la carte d'étudiant)
- Des salles de travail en groupe et l'accès au wifi
- Tu peux emprunter avec ta carte multi-services CMS jusqu'à 10 livres (ou 10 revues) et 3 DVD pour 2 semaines et prolonger 1 fois sur [maBULCO](#) à partir de ton compte lecteur.
- Des milliers de ressources en ligne sont disponibles depuis les postes informatiques de l'ULCO mais aussi à distance après identification sur [le site de la BULCO](#).

Envie de rencontrer un auteur ou de voir une expo ? La BU est là pour ça ! Elle te propose aussi des conférences, des ateliers, des projections tout au long de l'année. Et c'est toujours gratuit !

Ubib c'est quoi ?

Un service de renseignements en ligne ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h. Il te permet de poser des questions à des bibliothécaires sous forme de chat instantané ou via un formulaire pour une réponse différée (dans les 48 heures ouvrées).

Formations

Les bibliothécaires peuvent te former à la recherche documentaire, à la bibliographie, aux bases de données ou à Zotero.

Réservation/Prêt/PEB

Tout document qui ne se trouve pas dans ta bibliothèque peut t'être envoyé gratuitement par une autre bibliothèque de l'ULCO en 72h ou par une autre BU française en quelques jours.

INFO BU DUNKERQUE

Bibliothèque de Dunkerque

55, Avenue de l'Université

59 379 Dunkerque

+33 (0)3 28 23 74 60

Mail : bulco@univ-littoral.fr

Site : www.bulco.univ-littoral.fr

Horaires :

lundi au vendredi : 8h à 19h

samedi : 9h à 12h45

Bureau de la vie étudiante (BVE)

Parce que la vie étudiante ne se limite pas aux amphithéâtres, le Bureau de la Vie Étudiante (BVE) a pour mission de t'accompagner dans tout ce qui sort du cadre des cours. Ce service se mobilise sur les questions de vie associative, d'initiatives étudiantes et de pratiques artistiques amateurs.

- envie d'organiser des animations sur le campus (rencontres sportives ou culturelles),
- envie de participer aux manifestations organisées par le BVE (rentrée, journées thématiques),
- envie de t'investir dans la vie de l'ULCO (étudiants élus, label citoyen, emplois étudiants),
- des difficultés sociales et/ou financières,
- besoin d'aide pour ton asso' étudiante (aide logistique, subventions),
- besoin d'un accompagnement particulier ou d'un aménagement de tes études (en raison de problèmes de santé).

PERMANENCES

Lundi et jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Besoin d'aides financières pour vos projets associatifs ? Pensez au FSDIE ! Deux aides sont possibles : un fonds de roulement de 300 € versé en début d'année universitaire et des subventions pour les projets (3 commissions par an). Plus d'infos en téléchargeant les documents ci-après ou en contactant le BVE :

- [Critères subventions associations](#)
- [Dossier de demande de fonds de roulement associatif](#)
- [Dossier de demande de subvention FSDIE](#)
- [Notice pour remplir le dossier subvention FSDIE](#)

ENGAGEMENT ETUDIANT

Votre engagement et votre investissement valorisés à l'ULCO : le dispositif de Valorisation de l'Engagement Etudiant vous garantit la validation des compétences, connaissances et aptitudes acquises.

Contactez le Bureau de la vie étudiante

Bureau de la Vie Étudiante (BVE)

+33 (0)3 28 23 73 46

+33 (0)3 28 23 74 41

Handicap : handicap.etudiants@univ-littoral.fr

Vie étudiante : bve@univ-littoral.fr

EMPLOIS ÉTUDIANTS

Les emplois étudiants proposés par l'ULCO au titre du décret n°2015-652 du 10 juin 2015 concernent les activités suivantes :

- **Accueil pour la période d'intégration des étudiants de première année.**
- **Accompagnement pédagogique**
- **Monitorat**
- **Services à l'étudiant et vie étudiante**

Les horaires de travail sont déterminés par le responsable du tuteur en adéquation des horaires et contraintes imposées par la formation suivie par l'étudiant.

Pour le tutorat PRREL, il sera possible de candidater courant octobre lorsque les étudiants à encadrer, présents dans les différentes formations, seront sélectionnés.

Conditions requises

Un étudiant peut postuler à un emploi étudiant à condition d'être inscrit en formation initiale, à la préparation d'un diplôme délivré au nom de l'Etat ou à la préparation d'un concours de recrutement dans l'une des trois fonctions publiques. Les étudiants sont donc invités à s'inscrire dans les plus brefs délais, les contrats ne pouvant débuter avant l'inscription effective.

Les emplois étudiants sont incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche. Exemple : un étudiant ne peut pas cumuler, sur une même période, un contrat emploi-étudiant et un contrat de vacataire.

Le nombre maximal d'heures autorisées par étudiant au cours d'une même année universitaire est de 180 heures pour l'accueil et le tutorat pédagogique et de 360 heures pour les autres contrats. En cas de cumul des deux catégories de contrats, l'étudiant peut percevoir au maximum l'équivalent de 360 heures payées une fois le SMIC horaire.

Si vous êtes ressortissant algérien vous veillerez à nous fournir une Autorisation Provisoire de Travail délivrée par la DIRECCTE.

Candidature

Un étudiant peut candidater à une ou plusieurs offres d'emplois (il n'y a pas de limite en ce qui concerne le nombre de candidatures qu'un étudiant peut faire). Cependant celui-ci ne pourra sélectionner que 5 offres par dossier complété.

Attention : afin de faire acte de candidature à l'une des offres d'emploi, vous devez créer un compte puis vous connecter à l'application informatique prévue à cet effet sur le site de l'ULCO (univ-littoral.fr) Les dossiers recevables seront consultés par les référents (Enseignants chercheurs ou autres) des départements, composantes et services concernés pour sélection des candidats retenus. Les candidats recevront ultérieurement un courriel les informant de la suite réservée à leur candidature.

Attention : votre candidature ne sera effective qu'une fois votre dossier complet.

En vous connectant à l'application avec votre identifiant et votre mot de passe, vous pourrez [consulter le suivi de votre dossier](#) et [visualiser le calendrier de paie](#).

CONTACTS

Direction du Département Géographie :	M. Anthony JOUVENEL direction.geographie@univ-littoral.fr
Responsable d'année/Président de Jury en L2 :	M.JOUVENEL Anthony Anthony.Jouvenel@univ-littoral.fr
Secrétariat Licence Géographie :	Emilie FERYN secretariat.geographie@univ-littoral.fr Bureau 2419, 2ème étage, Citadelle 03.28.23.70.26
Adresse Postale :	Département Géographie et Aménagement Centre Universitaire de la Citadelle 220 Avenue de l'Université BP 65526 59379 Dunkerque Cedex

SERVICES UNIVERSITAIRES

<i>Bibliothèque Universitaire (BULCO) :</i>	55, avenue de l'Université 59140 Dunkerque Tél. 03.28.23.74.60
<i>Restaurant Universitaire (RU) :</i>	Place des Nations – Dunkerque Tél. 03.28.66.28.26
<i>CROUS :</i>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.66.28.26
<i>SUAPS :</i>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.23.76.67
<i>Assistante sociale :</i>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.23.71.61
<i>Infirmière :</i>	Centre universitaire de la Citadelle Avenue de l'Université - Dunkerque Tél. 03.28.23.70.11